

« Le clergé, tel qu'il est présenté par le concile Vatican II nous donne l'image d'un corps presbytéral ayant une certaine cohésion et groupé autour de l'évêque (...) Cependant, un regard sur l'histoire nous montre l'importance des variations qui se sont opérées au fil des siècles. »

1. La mise en place d'un réseau paroissial

L'Église des années 300 à 400 est avant tout urbaine et épiscopale : la cathédrale n'a que peu de succursales et le développement du réseau paroissial est freiné par l'étroite dépendance hiérarchique des prêtres. Michel Aubrun rappelle que le droit de baptiser leur est donné en 402 ; en 506, le concile d'Agde leur permet la célébration de la messe dans les oratoires établis autour des églises baptismales ; en 529, le concile de Vaison les autorise à prêcher. « Les conciles gaulois du VI^e siècle nous montrent que les prêtres, après avoir reçu une première formation auprès d'un curé en exercice, apprennent la discipline des sacrements lors des synodes diocésains, tenus, en principe, chaque année autour de l'évêque. »

2. Le curé médiéval

À l'époque carolingienne on assiste à une multiplication des paroisses rurales qui acquièrent le droit d'être le siège de toutes les cérémonies chrétiennes. Il s'agit d'éviter le danger de la traversée des forêts ou des cours d'eau.

Association pouvoir civil – pouvoir religieux à travers un rôle temporel des prêtres qui ne sont ordonnés qu'en fonction des ressources de l'Église.

Autres faits marquants :

- les prêtres des villes sont chanoines ;
- les doyennés ;
- interdiction du commerce, importance de se distinguer des laïcs, bénéfices.

La réforme grégorienne supprime le patronage des laïcs et une tentative est opérée de confier aux monastères la direction des paroisses.

Les ordres mendiants apparaissent, mais aussi des rivalités entre curés... du désordre, dans lequel la question des revenus est importante : on fait des essais.

3. Le nouveau prêtre tridentin

L'une des priorités du concile de Trente est de restaurer la qualité du clergé dans une perspective de lutte contre la diffusion de la Réforme protestante. Les moyens et conséquences sont :

- l'obligation de résidence ;
- la discipline des sacrements de l'eucharistie et de la pénitence ;
- les visites pastorales, véritable inspection du bon ordre de l'ensemble de la paroisse ;
- la prédication (en réaction au protestantisme).

La pastorale est aussi un moyen de sanctification pour le curé. La figure de saint Charles Borromée marque cette période. Elle encourage à une vie sainte, humble, de serviteur. Des missions paroissiales sont proposées. Les curés sont parfois entourés de nombreux prêtres, on note un grand nombre de ces « prêtres habitués ». Longtemps, le séminaire ne sert que de lieu de retraite pour y méditer sur la condition du prêtre séparé du monde : la figure de l'internant n'apparaît que juste avant la Révolution. La querelle janséniste crée des tensions entre curé et évêques.

4. Être prêtre à l'époque révolutionnaire

« Lorsque survient la réunion des États généraux, au printemps, 1789, force est de constater l'existence d'une profonde coupure entre les évêques et le bas-clergé ». Qui touche les revenus des paroisses ? C'est la source de bien des difficultés.

Le 12 juillet 1790, la constitution civile du clergé est promulguée :

- les nouveaux diocèses sont calqués sur les départements ;
- obligation d'un serment à prêter, attestant de l'obéissance des prêtres à la constitution. . .

« Prêtre serviteur de Dieu ? Prêtres serviteur de l'humanité ? La condamnation papale du serment (10 mars 1791) rend impossible toute entente entre les deux clergés. »

Persécutions : massacres de septembre 1792.

5. Les prêtres du XIX^e siècle

La mise en place du droit concordataire : Bonaparte pense que le concordat apportera la paix religieuse. Cette accord s'inscrit dans une situation marquée par :

- une certaine surveillance du clergé (marqué par une forte diminution du bas-clergé, 32 000 prêtres contre 60 000 en 1789, mais aussi par le vieillissement, 42 % du clergé a plus de 60 en 1814) ;
- une inégalité dans les traitements du clergé ; beaucoup de prêtres pauvres ; privilège de l'inamovibilité attachée à la fonction curiale ;
- des relations relativement rares entre l'évêque et ses prêtres ;

- la mise en place de Fabriques

La restauration religieuse se traduit par :

- l'organisation des séminaires, quasi-monastères ;
- une vie très réglée du curé ;
- la mise en place de missions paroissiales, avec une pastorale de la peur ;
- une montée en puissance de l'Église dans la seconde moitié du siècle, 55 000 prêtres entre 1880 et 1905... mais aussi l'émergence de la question scolaire, le curé n'entre plus dans l'école publique ;
- la piété ultramontaine, on adopte les traditions romaines, pèlerinages à Rome à partir de l'année jubilaire 1825 et développés grâce au chemin de fer ;
- l'accueil de la religion populaire, les « œuvres » se développent, patronages créant une nouvelle image du prêtre aumônier des jeunes, aspect social des mouvements, Le Sillon de Marc Sangnier, 1894.

6. Les prêtres dans la première moitié du XX^e siècle

Le clergé reste dans des situations très diverses, notamment en fonction du casuel : schéma du curé de ville assisté de ses vicaires, mais aussi prêtres dans l'administration du diocèse, ou encore prêtre en action catholique, résidant dans la Maison des œuvres, ou encore prêtres enseignants... etc.

Les associations sacerdotales se développent pour de l'élan aux prêtres (Union apostolique du clergé, Prêtres de saint François de Sales, Société du Cœur de Jésus...)

Des évolutions significatives se produisent à la suite des guerres mondiales ou de décolonisation :

- entrer au séminaire après la guerre, l'Algérie...
- la liturgie connaît des évolutions significatives dans les années 1940, la vigile pascale est restaurée en 1951 ;
- la démarche pastorale emprunte à la sociologie (Chanoine Boulard).

7. Le concile Vatican II

Le décret *Presbyterorum ordinis* fait cohabiter la définition tridentine du prêtre avec la visée missionnaire de l'annonce de l'Évangile. Il décrit un presbyterium autour de l'évêque.

La mise en œuvre du concile s'accompagne notamment :

- de la mise en place des conseils presbytéraux, des conseils de pastorale, plus difficilement ;
- du dépeuplement des prêtres dans l'Enseignement catholique ;
- de la mise en place de la « messe de 1965 », et du réaménagement des lieux de culte.

8. La crise des années 1968-1978

Elle est marquée par des tensions avec la hiérarchie :

- au sein des mouvements d'action catholique (ACJF, démissions forcées des dirigeants de la JEC et du MRJC) ;
- chez certains prêtres on constate « *un relatif mépris du travail paroissial ordinaire* » ;
- création du mouvement contestataire « Echanges et dialogue », le 30 octobre 1968, mais aussi mise en place d'un groupe de travail « *Évêques – prêtres* » ;
- nombreux départs de prêtres ;
- retour sur le devant de la scène d'une expression populaire de la foi, « *certain prêtres, par souci d'authenticité* », opposaient un refus à certaines demandes des fidèles où ils voyaient de la superstition plus que de la foi. Ils allaient jusqu'à refuser la cérémonie de la communion solennelle et préconisaient le baptême par étapes, même pour les petits enfants, n'acceptant d'abord que d'accueillir la demande de baptême et refusant d'aller plus loin s'ils ne constataient pas une démarche de foi de la part des parents. Dans la même ligne, certains prônant un christocentrisme exclusif, avaient dépouillé les églises de la plupart de leurs statues. L'ouverture à la religion populaire se marquera par une atténuation de ces exigences et l'accueil dans les églises de statues telle que celle de Notre-Dame de Fatima, objet de la dévotion de nombreux migrants portugais. »
- émergence du lefèbrisme.

9. Les dernières décennies : des mutations

Depuis 20 ans, environ 100 ordinations sont célébrées chaque année. Le cadre paroissial est devenu le cadre habituel d'activités organisées en collaboration avec les laïcs. Le presbytère est devenu « maison paroissiale ». Le diaconat s'est mis en place. Les lieux de formation des prêtres sont plus éclatés.

En conclusion de ce parcours, l'histoire du clergé français est tout sauf un long fleuve tranquille. Quatre domaines principaux sont aujourd'hui en jeu :

- le temporel : plus de détachement mais moins d'importance dans le domaine social ;
- le rapport à l'évêque : plus égalitaire ;
- les relations entre prêtres : plus simples, avec moins de différences ;
- le rapport prêtres - fidèles : « *Tous ont à se rappeler, chaque jour, qu'ils sont au service de la même mission, d'annonce de l'Évangile* ».